

# AVIS DE DÉPÔT

**AVIS** est par les présentes donné par le soussigné, MARC LEBLANC, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Athanase :

**QU'** à sa séance ordinaire du 9 juin 2020 tenue aux lieu et heure désignés, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Athanase a déposé le **Projet de règlement R 200-2020** intitulé :

## **PROJET DE RÈGLEMENT RÉGISSANT LA GARDE ET L'ÉLEVAGE DE POULES PONDEUSES**

**QUE** ce projet de règlement a pour objet de fixer les règles relatives à la garde et à l'élevage de poules pondeuses sur le territoire de la Municipalité.

**QUE** ce projet de règlement a une incidence financière, plus particulièrement en ce qu'il modifie le *Règlement relatif au mode de tarification pour la fourniture de certains services par la Municipalité* portant le numéro R 192-2019 pour y prévoir les montants de tarification applicables en vertu de ce règlement.

**QU'** à la même séance régulière du Conseil municipal du 9 juin 2020, un avis de motion a été donné pour l'adoption dudit règlement lors de la prochaine séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 6 juillet 2020, à 19h30, à la salle du conseil municipal;

**QUE** toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement sur le site Internet de la Municipalité à [www.saint-athanase.com](http://www.saint-athanase.com) ou, en personne, aux heures d'ouverture du bureau municipal;

**QUE** toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler concernant ce projet de règlement est priée de les faire parvenir par écrit, **au plus tard dans les 21 jours de la date de publication de cet avis**, à la direction générale de la Municipalité;

**QUE** cet avis de publication sera affiché à chacun des deux endroits désignés par le conseil municipal pour une période de trente (30) jours à compter de la date de cet avis ou jusqu'à la date de la prochaine séance du Conseil.

Donné à Saint-Athanase, ce 10<sup>e</sup> jour de juin 2020



---

Marc Leblanc, LL.B.  
Directeur général et secrétaire-trésorier



### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, MARC LEBLANC, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Athanase, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies, aux endroits désignés par le conseil, le 10<sup>e</sup> jour de juin 2020 à 9h15.

EN FOI DE QUOI, j'émet ce certificat, ce dixième jour de juin 2020.

ET J'AI SIGNÉ :

Marc Leblanc, LL.B.  
Directeur général et Secrétaire-trésorier  
Municipalité de Saint-Athanase